

## **Programme VAE**

### **Validation des acquis de l'expérience**

<b>Prérequis</b>	1 an d'expérience professionnelle minimum – recommandation 3 ans
<b>Durée</b>	24h00 – répartition du parcours entre 6 et 12 mois
<b>Modalités et moyens pédagogiques</b>	Accompagnement individuel en Présentiel, Distanciel ou Mixte des deux et utilisation de l'outil digital My Talents
<b>Modalités d'accès</b>	<b>Si financement CPF</b> : inscription via Mon Compte formation : <a href="https://www.moncompteformation.gouv.fr">https://www.moncompteformation.gouv.fr</a> démarrage de l'accompagnement sous un délai de 14 jours calendaires <b>Si financement personnel</b> : Nous contacter pour l'inscription, démarrage sous 5 jours calendaires
<b>Tarif</b>	2 500€ TTC
<b>Accessibilité personnes en situation de handicap</b>	N'hésitez pas à nous contacter, nous analyserons avec vous vos besoins et vous proposerons des solutions adaptées à votre situation

**Objectifs** : La VAE est un dispositif qui permet de **valoriser votre expérience professionnelle** par un diplôme ou un titre professionnel. L'obtention de ce diplôme ou titre peut permettre d'accéder à un niveau d'étude supérieur, d'accéder à un concours de la fonction publique, ou encore d'évoluer en interne dans votre entreprise. C'est aussi un outil de gestion des ressources humaines et un moyen pour l'entreprise de **professionnaliser et de développer l'employabilité de ses salariés**.

**Pour qui ?** La VAE permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valider l'expérience qu'elle a acquise afin d'obtenir un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification. La VAE est ouverte au plus grand nombre : salariés du secteur privé ou du secteur public, en CDI, en CDD, intérimaires, non-salariés, agents publics, demandeurs d'emploi (indemnisés ou non), bénévoles ayant une expérience associative ou syndicale. Nous vous accompagnons du CAP au BTS.

#### **Déroulé :**

- Séances de 2h00 à 3h00 à définir lors de l'élaboration du planning prévisionnel
- Réalisation du diagnostic VAE et identification du diplôme
- Accompagnement pour effectuer la demande de recevabilité auprès de l'organisme certificateur
- Présentation des outils de la VAE
- Initiation à l'écriture du dossier de validation : revue de parcours professionnel, sélection des activités retenues pour le livret 2 au regard du référentiel
- Ecriture du dossier de validation : validation des annotations, vérification de l'adéquation, lecture et co-lecture des activités rédigées
- Finalisation du dossier de validation : relecture du dossier complet avec les annexes, conseil de finalisation
- Préparation à l'entretien : présentation de la constitution du jury, simulations d'entretien

**Contact** : Sandrine SINGER : 06 29 43 26 06 / [contact@sandrinesinger.fr](mailto:contact@sandrinesinger.fr)

C1-11-V2-Maj 08/2022



## **Programme VAE**

### **Validation des acquis de l'expérience**

<b>Prérequis</b>	1 an d'expérience professionnelle minimum – recommandation 3 ans
<b>Durée</b>	12h00
<b>Modalités et moyens pédagogiques</b>	Accompagnement individuel en Présentiel, Distanciel ou Mixte des deux et utilisation de l'outil digital My Talents
<b>Modalités d'accès</b>	<b>Si financement CPF</b> : inscription via Mon Compte formation : <a href="https://www.moncompteformation.gouv.fr">https://www.moncompteformation.gouv.fr</a> démarrage de l'accompagnement sous un délai de 14 jours calendaires <b>Si financement personnel</b> : Nous contacter pour l'inscription, démarrage sous 5 jours calendaires
<b>Tarif</b>	1 250€ TTC
<b>Accessibilité personnes en situation de handicap</b>	N'hésitez pas à nous contacter, nous analyserons avec vous vos besoins et vous proposerons des solutions adaptées à votre situation

**Objectifs** : La VAE est un dispositif qui permet de **valoriser votre expérience professionnelle** par un diplôme ou un titre professionnel. L'obtention de ce diplôme ou titre peut permettre d'accéder à un niveau d'étude supérieur, d'accéder à un concours de la fonction publique, ou encore d'évoluer en interne dans votre entreprise. C'est aussi un outil de gestion des ressources humaines et un moyen pour l'entreprise de **professionnaliser et de développer l'employabilité de ses salariés**.

**Pour qui ?** La VAE permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valider l'expérience qu'elle a acquise afin d'obtenir un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification. La VAE est ouverte au plus grand nombre : salariés du secteur privé ou du secteur public, en CDI, en CDD, intérimaires, non-salariés, agents publics, demandeurs d'emploi (indemnisés ou non), bénévoles ayant une expérience associative ou syndicale. Nous vous accompagnons du CAP au BTS.

#### **Déroulé :**

- 6 à 8 Séances de 1h00 à 2h00
- Réalisation du diagnostic VAE et identification du diplôme
- Accompagnement pour effectuer la demande de recevabilité auprès de l'organisme certificateur
- Présentation des outils de la VAE
- Initiation à l'écriture du dossier de validation : revue de parcours professionnel, sélection des activités retenues pour le livret 2 au regard du référentiel
- Ecriture du dossier de validation : validation des annotations, vérification de l'adéquation, lecture et co-lecture des activités rédigées
- Finalisation du dossier de validation : relecture du dossier complet avec les annexes, conseil de finalisation
- Préparation à l'entretien : présentation de la constitution du jury, simulations d'entretien

**Contact** : Sandrine SINGER : 06 29 43 26 06 / [contact@sandrinesinger.fr](mailto:contact@sandrinesinger.fr)

C1-11-V2-Maj 08/2022



## Programme

### **Validation des acquis de l'expérience – Préparation à l'oral de jury**

<b>Prérequis</b>	1 an d'expérience professionnelle minimum – recommandation 3 ans Avoir terminé son dossier
<b>Durée</b>	6h00
<b>Modalités et moyens pédagogiques</b>	Accompagnement individuel en Présentiel, Distanciel ou Mixte des deux et utilisation de l'outil digital My Talents
<b>Modalités d'accès</b>	<b>Si financement CPF</b> : inscription via Mon Compte formation : <a href="https://www.moncompteformation.gouv.fr">https://www.moncompteformation.gouv.fr</a> démarrage de l'accompagnement sous un délai de 14 jours calendaires <b>Si financement personnel</b> : Nous contacter pour l'inscription, démarrage sous 5 jours calendaires
<b>Tarif</b>	625€ TTC
<b>Accessibilité personnes en situation de handicap</b>	N'hésitez pas à nous contacter, nous analyserons avec vous vos besoins et vous proposerons des solutions adaptées à votre situation

**Objectifs** : La VAE est un dispositif qui permet de **valoriser votre expérience professionnelle** par un diplôme ou un titre professionnel. L'obtention de ce diplôme ou titre peut permettre d'accéder à un niveau d'étude supérieur, d'accéder à un concours de la fonction publique, ou encore d'évoluer en interne dans votre entreprise. C'est aussi un outil de gestion des ressources humaines et un moyen pour l'entreprise de **professionnaliser et de développer l'employabilité de ses salariés**.

**Pour qui ?** La VAE permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valider l'expérience qu'elle a acquise afin d'obtenir un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification. La VAE est ouverte au plus grand nombre : salariés du secteur privé ou du secteur public, en CDI, en CDD, intérimaires, non-salariés, agents publics, demandeurs d'emploi (indemnisés ou non), bénévoles ayant une expérience associative ou syndicale. Nous vous accompagnons du CAP au BTS.

#### **Déroulé :**

- 2 à 3 Séances de 2h00 à 3h00
- Connaître le déroulement de l'épreuve (durée, composition jury)
- Préparer votre présentation (contenu et forme)
- Réfléchir à des éléments complémentaires au livret
- Entraînement / simulations de l'oral
- Préparer des réponses concrètes et argumentées aux questions
- Adapter la bonne posture devant le jury
- Gérer son stress

**Contact** : Sandrine SINGER : 06 29 43 26 06 / [contact@sandrinesinger.fr](mailto:contact@sandrinesinger.fr)

*C1-11-V2-Maj 08/2022*

